

L'amicale pour le don de sang bénévole compte sur vous !



L'amicale pour le don de sang bénévole compte sur vous !

Toute l'équipe de l'amicale vicoise pour le don du sang bénévole vous attend

lundi 26 et mardi 27 mai 2025 de 14 h 30 à 19 h

salle Simone Castex à Vic-Fezensac

Ce sera la deuxième des quatre sessions de l'année à Vic-Fezensac.

Cette collecte sera dédiée à Maïthé Aurensan, trésorière investie de l'amicale, récemment disparue après un long combat contre la maladie.

L'amicale compte sur vous pour venir faire ce geste généreux qui vous permet en 1 heure de sauver 3 vies !

Vous serez chaleureusement accueillis par l'équipe de l'amicale qui vous servira une collation après votre don.



L'amicale compte bien entendu sur ses donateurs fidèles mais elle souhaite aussi accueillir de nouveaux donateurs, des jeunes en particulier.

A cet effet, Serge Bachellerie, président de l'amicale, a adressé un courrier à tous les nouveaux majeurs de la commune pour les sensibiliser à cette cause et les inciter à réaliser la démarche volontaire et bénévole du don de son sang.

VOICI QUELQUES RAPPELS SUR LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

Être âgé(e) de 18 à 70 ans

<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/84081-lamicale-pour-le-don-de-sang-benevole-compte-sur-vous>

·Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo

·Être reconnu(e) apte au don

·Peser au moins 50 kg

·Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours

- Après des soins dentaires : 7 jours

- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)

- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois

- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois

- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

L'amicale vicoise vous attend nombreux lundi et mardi !

